

The logo of the Louvre Museum, featuring the word "LOUVRE" in a white, serif, all-caps font. The text is set against a dark, rectangular background that has a subtle, ethereal texture resembling smoke or mist.

## **Etablissement Public du Musée du Louvre**

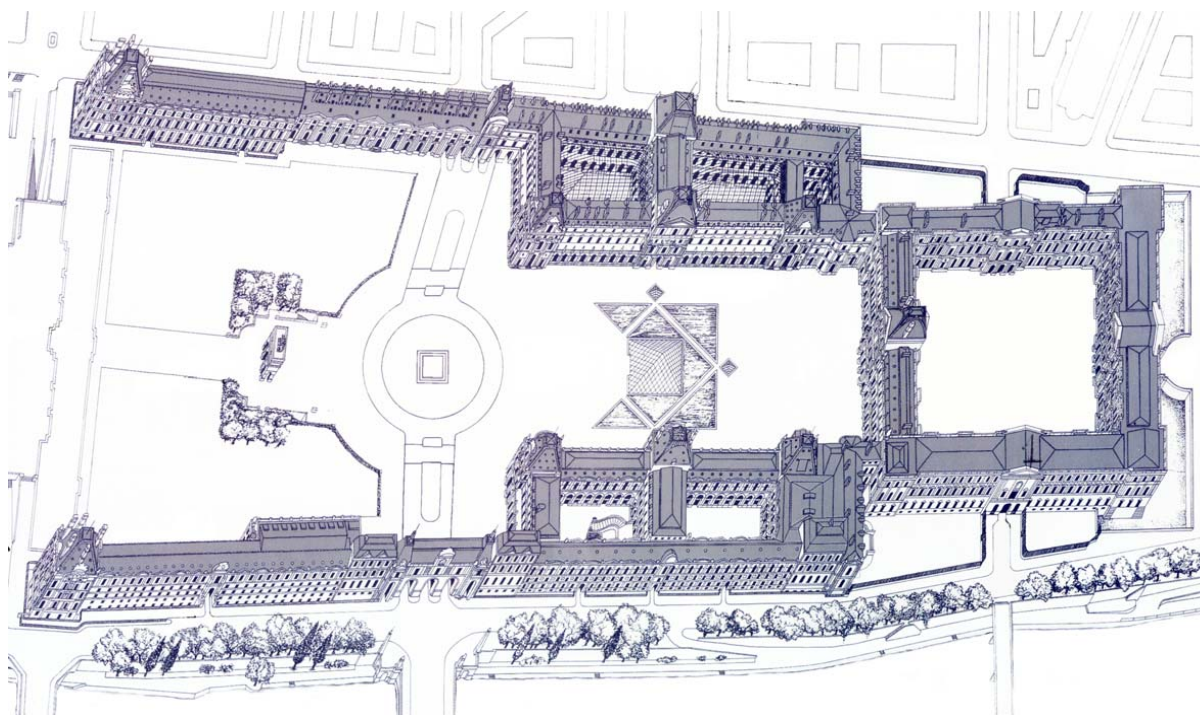
Rénovation des boucles HTA, des postes de transformation d'énergie (tableau HTA, transformateur HTA/BT et Tableaux Généraux Basse Tension), des automatismes de sécurité électrique et leurs réseaux

**Dossier de Consultation des Entreprises**

## **CHARTE GRAPHIQUE**



## RÉFÉRENTIEL PATRIMONIAL DU MUSÉE DU LOUVRE



## CHARTRE GRAPHIQUE

## Sommaire

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| Objectif du référentiel .....                                         | 4  |
| Données du référentiel.....                                           | 4  |
| Nomenclature des données du référentiel .....                         | 5  |
| • Documents Architecturaux.....                                       | 5  |
| • Documents de Maintenance -DEX.....                                  | 5  |
| • DOE.....                                                            | 5  |
| Charte graphique du référentiel.....                                  | 6  |
| Caractéristiques générales des documents graphiques.....              | 6  |
| • Géo-référencement des données.....                                  | 6  |
| • Unicité de l'information .....                                      | 7  |
| • Valeur ajoutée de l'opération .....                                 | 8  |
| • «Espace objet» .....                                                | 8  |
| • «Espace présentation» .....                                         | 9  |
| Normes graphiques .....                                               | 9  |
| • Unité de dessin de l'espace objet et de l'espace papier .....       | 9  |
| • Les calques.....                                                    | 9  |
| • Blocs.....                                                          | 10 |
| • Cotation .....                                                      | 10 |
| • Hachure .....                                                       | 10 |
| • Épaisseurs, couleurs et types de ligne.....                         | 10 |
| • Cartouche .....                                                     | 10 |
| Principe de superposition-Xref -Fichier Autocad.....                  | 11 |
| Principe d'édition -Fichier PDF .....                                 | 11 |
| Codification des zones du Palais.....                                 | 12 |
| Corrélation anciens et nouveaux codes niveaux, Dourdin et Louvre..... | 13 |
| Liste des domaines fonctionnels, des spécialités et des lots .....    | 14 |
| La GED, le Workflow .....                                             | 15 |

## Glossaire

### Référentiel patrimonial

Ensemble des documents décrivant le patrimoine bâti de l'EPML

### Référentiel Grand Louvre

Base de données des documents de la DPAJ antérieurs à 2010

### Référentiel

Base de données des documents de l'EPML postérieurs à 2010

### SAPRE

Entité responsable du référentiel patrimonial de l'EPML.

### Base de données

Ensemble structuré d'informations

### Base de données des documents informatisés

Base de données de documents réalisés avec des outils informatiques : DAO (Dessin Assisté par Ordinateur), bureautique...

### GED - Gestion Électronique de Document

Système informatique de gestion des documents : permet de répertorier, classer et de mettre à jour des documents.

### GP - Gestion de Patrimoine

Système informatique gérant des données spatiales, des équipements ou des occupants de bâtiments.

### Document

Dans une GED, un document est composé d'une fiche documentaire contenant les informations sur le document (titre, date d'élaboration ....) et un fichier associé.

### Fiche documentaire

Fiche normalisée contenant toutes les informations relatives au document.

### Nomenclature d'un document

Référence d'un document composée de codes.

### Code

Abréviation qualifiant une caractéristique d'un document.

### Charte graphique EPML

Chapitre du présent document traitant de la structure des fichiers Autocad.

### Autocad

Logiciel de dessin assisté par ordinateur (DAO)

### XREF(commande Autocad)

Référence externe, insertion d'un fichier dans le dessin.

### DOE - Dossier des Ouvrages Exécutés :

Dossier remis par les entreprises de construction après achèvement des travaux comportant notamment :

- les plans conformes à l'exécution
- les caractéristiques des équipements.

## Objectif du référentiel

---

L'établissement public du musée du Louvre (EPML), s'est doté dans le cadre de la constitution et de la gestion de son référentiel patrimonial, d'un ensemble de procédures, méthodes de travail et outils informatiques ayant pour objectifs de fiabiliser et de pérenniser ses données patrimoniales.

Parallèlement l'EPML a réalisé une campagne de relevés de géomètre sur l'ensemble de son patrimoine, de janvier 2010 à décembre 2011 permettant à l'EPML et à ses prestataires de travailler sur des fonds de plan justes et géo-référencés.

Le présent document décrit l'ensemble des règles applicables au classement et à la structuration des documents informatisés des projets ou installations techniques de l'EPML.

Les règles définies dans le document doivent être respectées par toutes les équipes de l'EPML, les maîtrises d'œuvre, les prestataires de service et entreprises intervenant sur les bâtiments et les installations techniques de l'EPML.

## Données du référentiel

---

### Documents Architecturaux

La base des fonds de plans de l'EPML est constituée :

- des plans établis à partir de la campagne de relevés de géomètre de 2010 – 2011, d'informations sur les espaces : code Louvre, code Dourdin, surfaces ...

Ces données sont géo-référencées.

Leur mise à jour est assurée exclusivement par le «SAPRE», à partir d'informations provenant de l'ensemble des projets réalisés sur les bâtiments de l'EPML, par les maîtrises d'œuvre (services opérationnels internes ou prestataires externes).

### DOE informatisés

Ces documents version informatique sont des informations techniques des différents projets sur les bâtiments, les cours ou les jardins.

### Plans de Maintenance informatisés

Ces documents version informatique sont élaborés par les entreprises de maintenance au fur et à mesure du renouvellement des contrats de maintenance.

## Nomenclature des données du référentiel

L'objectif de la nomenclature des documents est de qualifier de façon unique tous les documents composant le référentiel.

- Documents Architecturaux

|      | Domaine | Zone | Type | Niveau |   | N° d'ordre | Indice |
|------|---------|------|------|--------|---|------------|--------|
| EPML | ARC     | X(X) | XXX  | XX(X)  | _ | XXXX       | X      |

- Documents de Maintenance -DEX

|      | Domaine | Spécialité | Zone | Type | Niveau |   | N° d'ordre | Indice |
|------|---------|------------|------|------|--------|---|------------|--------|
| EPML | XXX     | XXX        | X(X) | XXX  | XX(X)  | _ | XXXX       | X      |

- DOE

|      | Code projet* | Domaine | Spécialité | Zone | Type | Niveau |   | N° d'ordre | Indice |
|------|--------------|---------|------------|------|------|--------|---|------------|--------|
| EPML | 00X00        | XXX     | XXX        | X(X) | XXX  | XX(X)  | _ | XXXX       | X      |

### Code projet à 5 caractères\*

L'objectif principal de l'attribution d'un code projet à des opérations est l'identification dans le Référentiel de l'origine du document et du cadre dans lequel il a été élaboré.

### Année Démarrage du Projet\_ Type du Projet\_ Numéro de classement du Projet\*

Année = 2 caractères (les dizaines de l'année)

Types de projet = 1 caractère (une lettre)

**H** = projets monuments Historiques

**T** = installations Techniques

**P** = grands Projets de la direction

**G** = documents généraux

Numéro du projet = 2 caractères (nombre qui s'incrémente)

## Charte graphique du référentiel

---

L'objectif de la charte graphique est de structurer les fichiers graphiques et de normaliser leur contenu afin qu'ils puissent être échangés et servir de base au travail collaboratif entre les différentes entités ou les prestataires de l'EPML.

Son application doit permettre la coordination des études, des travaux et la constitution de DOE exploitables pour la gestion, la maintenance des bâtiments et des installations techniques de l'EPML.

Elle doit permettre à l'EPML de constituer une base de documents homogènes.

Les documents graphiques de données, superposables et non superposables, doivent être remis à l'EPML, dans leur format natif, au minimum dans les cas suivants :

- à chaque rendu correspondant à une phase contractuelle
- dans les phases (exemple Exécution) à chaque fois que le travail collaboratif rend ces documents indispensables
- et dans tous les cas où le contrat entre l'EPML et le prestataire le précise.

La production de ces documents doit permettre les utilisations suivantes :

- le travail collaboratif entre les différents intervenants
- la constitution du référentiel patrimonial de l'EPML.

Tous documents produits sont édités au format PDF, afin qu'ils puissent être lus et tracés par tous sans utilisation des logiciels ayant servi à leur élaboration.

### Caractéristiques générales des documents graphiques

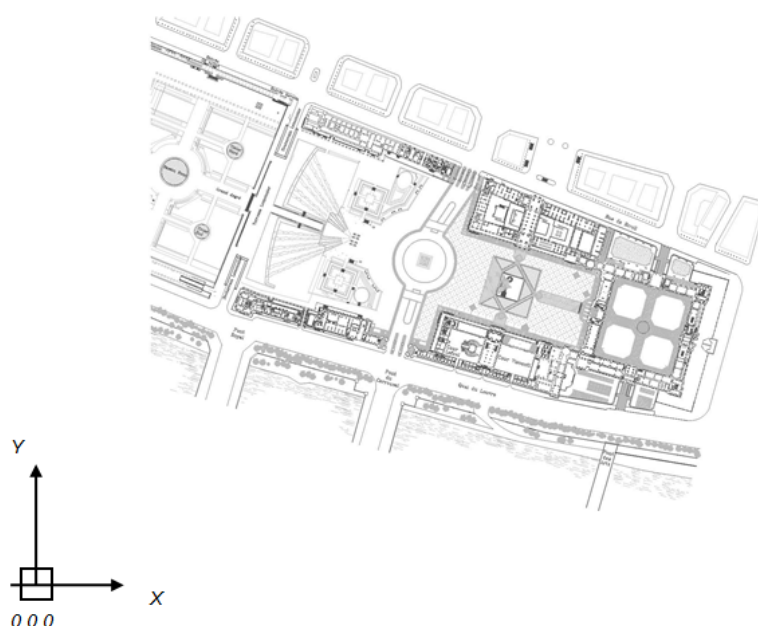
- **Géo-référencement des données**

Toutes les données produites par les prestataires doivent se superposer géographiquement aux plans architecturaux EPML, en plan, coupe et élévation.

Il est possible que l'EPML mette à disposition des prestataires, en complément de ceux provenant du référentiel géo-référencé, des fichiers informatiques provenant du référentiel Grand Louvre, établis avant le géo-référencement. La provenance et la «qualité structurelle» de ces fichiers seront précisées à la remise au prestataire. Le prestataire conserve son obligation de produire des fichiers géo-référencés et dont la structure est conforme aux prescriptions du présent document.

Les fichiers élaborés par tous les intervenants devront tous être superposables aux documents architecturaux de l'EPML et avoir le même «SCU général\*» (Système de Coordonnées Utilisateurs général\*) et la même orientation.

Les fichiers de plan ont tous pour origine 0, 0,0 du «SCU général» du géomètre.



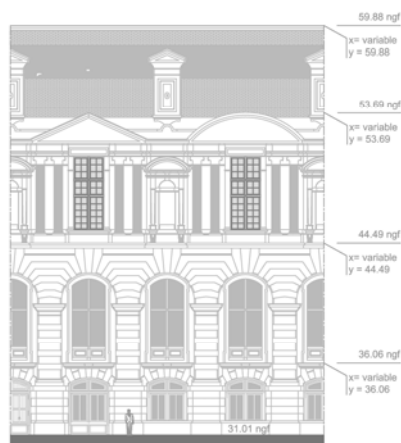
*nota : la position du SCU géomètre représenté ci-dessus est fictive pour des raisons de mise en page.*

Les plans architecturaux ne doivent pas subir de rotation.

Il est conseillé de créer un SCC\*(Système de Coordonnées Courant \*) répondant au besoin spécifique de chaque production.

➤ Le calage géométrique des coupes et façades

- les coupes et façades sont dessinées dans le SCU général d'Autocad;
- les ordonnées Y correspondent aux niveaux NGF en mètre.



- **Unicité de l'information**

Les données contenues dans les fichiers élaborés doivent être uniques – une information (exemple cloison, réseau technique ...) ne doit figurer que dans un seul fichier et qu'une seule fois dans ce fichier.

Le respect de ce principe permet de garantir la fiabilité des données.

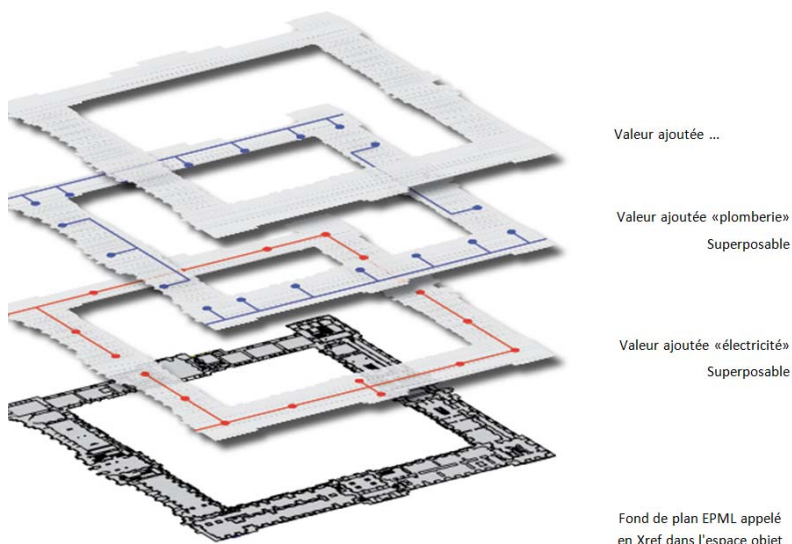
- **Valeur ajoutée de l'opération**

Au besoin, les intervenants utilisent des plans en XREF comme fond de plan pour réaliser leur production : la valeur ajoutée.

Le fond de plan de travail est le plan d'architecture EPML-ARC.

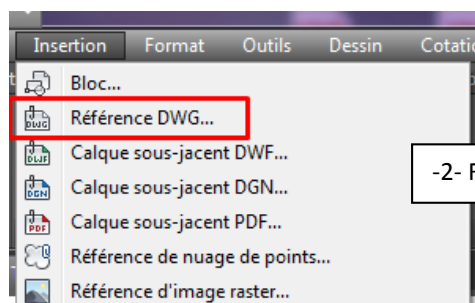
Un fichier de données Autocad doit être produit par domaine fonctionnel ou par spécialité.

Attention, ne pas confondre Bloc et Xref à l'insertion des plans architecturaux EPML.



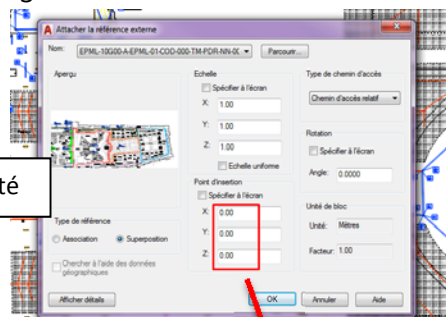
### Méthodologie d'insertion d'un Xref superposable aux plans EPML:

-1-



-2- Faire appel au plan souhaité

-3-



Données de paramétrage du  
SCU à ne pas modifier

Un calque est dédié aux références externes (Xref) :

- 00-XREF-DOMAINE/ SPECIALITE (à spécifier le nom du domaine et/ou de la spécialité)
- 00-XREF-ARC (pour les fonds de plans architecturaux)

Toutes les références externes utilisées doivent être mentionnées dans le cartouche EPML et en document lié dans la GED.

- **«Espace objet»**

Le fichier Autocad ne contiendra que les informations d'un domaine fonctionnel, d'une spécialité ou d'un lot.

Ces entités seront dessinées dans l'espace objet.

- «Espace présentation»

Il contient : le cartouche EPML, la légende, la barre d'échelle et la rose des vents.

### Normes graphiques

- **Unité de dessin de l'espace objet et de l'espace papier**

Dans le cadre de l'utilisation de plans superposables aux fonds de plans architecturaux EPML, le mètre est l'unité de référence.

Pour des productions autres, il n'y pas de contrainte d'unité.

- **Les calques**

Règles d'usage des calques générés par défaut :

- le calque 0 : ne doit pas être utilisé pour dessiner, sauf à la création de blocs répétitifs
- le calque Defpoints: ne doit pas être utilisé non plus.

Un calque est créé pour chaque nouvel élément dessiné. Il convient de respecter ses propriétés paramétrées : couleur, épaisseur.

De même le cartouche EPML est aussi sous un calque bien spécifique : 00-CA-CARTOUCHE

#### Intitulé de calque :

Cet intitulé doit respecter les règles suivantes :

- utilisation des majuscules (pas d'accent ni de caractères spéciaux),
- utilisation du singulier.

| Code Domaine | Code Spécialité/Lot | Intitulé du calque  | Descriptif de l'élément |
|--------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
|              |                     | Nom de l'équipement | Type entité             |

Exemple : 01- ARC-CL-ASCENSEUR-T (Architecture-Cloison-Ascenseur-Texte)

Type d'entité : désigne le statut de l'objet concerné

**A** : Axes  
**V** : Vu  
**C** : Caché (en dessous ou derrière)  
**P** : Projection (au-dessus)  
**T** : Texte  
**D** : Dimension, cote  
**H** : Hachure

Exemples :

01-ARC-VITRINE-V : Vitrines vues

Les calques T et D comportent l'indication de l'échelle, dans le cas d'utilisation de ces éléments pour des éditions à plusieurs échelles.

Exemples :

02-VRD-D050 : Cotes 1/50  
02-VRD-T100 : Textes 1/100

Les hachures H comportent éventuellement une indication d'échelle ou pour les hachures «solide\*», le code couleur correspondant.

Exemples :

01-ARC-H253 : hachure solide de niveau de gris 253

L'indication de l'échelle permet, dans une liste de calques, de «filtrer» ceux concernant une échelle particulière.

Les filtres facilitent le paramétrage de visibilité des calques dans les vues de «l'espace papier\*», pour différentes échelles.

- **Blocs**

Tous les éléments répétitifs présents dans les fichiers doivent être des entités «blocs\*».

Le bloc est créé dans le calque 0 et rapatrié dans son calque de destination par la suite.

Le bloc doit porter un nom qui le définit.

- **Cotation**

Les cotes ne sont jamais forcées, ni décomposées.

Les cotes sont orientées dans le sens de lecture des plans.

- **Hachure**

Les hachures ne sont pas décomposées.

- **Épaisseurs, couleurs et types de ligne**

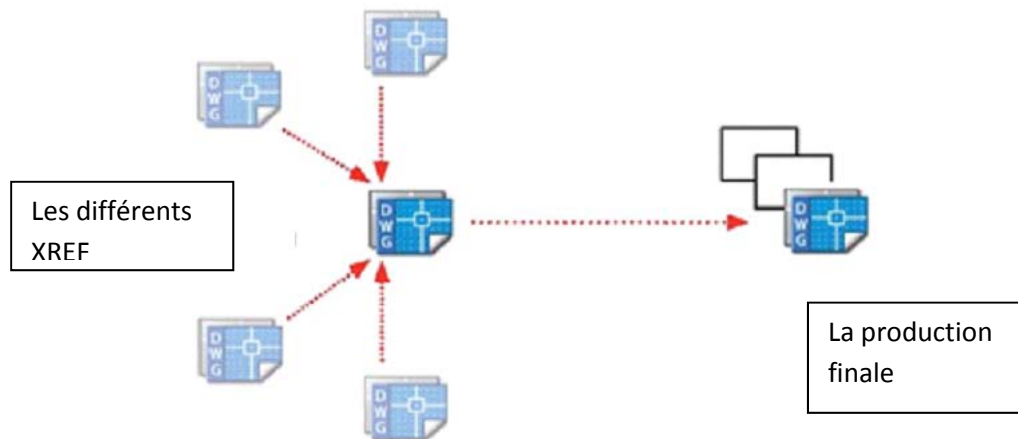
Les propriétés des entités : couleur - types de lignes - épaisseur sont celles «DU CALQUE».

- **Cartouche**

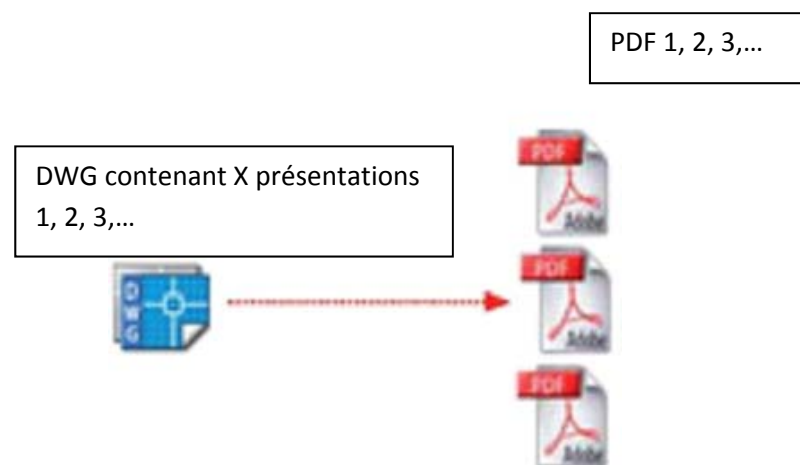
Un cartouche type établi pour l'EPML est à utiliser.

Les émetteurs devront renseigner ce cartouche dans les «cases» prévues à cet effet.

Principe de superposition-Xref -Fichier Autocad



Principe d'édition -Fichier PDF



## Codification des zones du Palais

| Code de la zone |   |         | Intitulé de la zone                                                                   |
|-----------------|---|---------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| A               |   |         | FLORE                                                                                 |
| BC              | B | MOLLIEN | DENON                                                                                 |
|                 | C | DARU    |                                                                                       |
| D               |   |         | SULLY                                                                                 |
| E               |   |         | RICHELIEU                                                                             |
| F               |   |         | ROHAN<br>+ Amphithéâtre de l'école du Louvre                                          |
| G               |   |         | MARSAN                                                                                |
| H               |   |         | NAPOLÉON                                                                              |
| I               |   |         | LEMONNIER<br>Laboratoire, Aire de Livraison, Rampe d'accès<br>+ Parking Administratif |
| J               |   |         | SOUTERRAIN LEMONNIER                                                                  |
| K               |   |         | PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC DES VÉHICULES                                            |
| L               |   |         | CARROUSEL DU LOUVRE                                                                   |
| M               |   |         | MAD - MUSEE DES ARTS DECORATIFS                                                       |
| O               |   |         | JARDIN DU CARROUSEL                                                                   |
| Q               |   |         | JARDIN DES TUILERIES                                                                  |
| PZ              |   |         | ASSEMBLAGE DE PLUSIEURS ZONES DU PALAIS                                               |
| R               |   |         | 8 rue Ste Anne                                                                        |
| S               |   |         | 180 rue de Rivoli                                                                     |
| T               |   |         | Musée Delacroix                                                                       |
| TP              |   |         | TOTALITÉ DU PALAIS                                                                    |
| TM              |   |         | TOTALITÉ DU DOMAINE (Palais et Tuileries)                                             |

